

# OFFRE D'EMPLOI

## Travailleur-euse social-e (m/f/x)

### Réserve de recrutement

#### Contrat variable

Rémunération: barème de l'Aide à la jeunesse (CP 319-02)

Un passeport APE est un plus

Libre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026

#### DESCRIPTION DE L'ASBL

La Chaloupe AMO est un service d'Actions en Milieu Ouvert, agréé et subventionné par l'Aide à la Jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles). Notre service propose une aide et un accompagnement aux jeunes de moins de 22 ans et leurs familles. Nous développons des actions de prévention éducative et de prévention sociale par le biais de suivis individuels, d'animations en milieu scolaire, de présence en rue, d'actions collectives...

Notre service intervient dans le centre du Brabant wallon, dans les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Étienne, Mont-Saint-Guibert et Villers-la-Ville.

#### PROFIL RECHERCHÉ

- Vous êtes une personne engagée prête à vous investir pour une société plus juste ;
- Vous êtes une personne curieuse, à la recherche de nouveaux défis et vous souhaitez vous investir dans un travail engagé, varié, proche de l'humain et porteur de sens ;
- Vous aimez travailler en équipe mais vous pouvez également accomplir vos tâches de manière autonome ;
- Vous êtes capable d'analyse, d'esprit critique et d'auto-évaluation ;
- Vous prenez des initiatives, voyez les opportunités et êtes capable de transformer les idées en actions ;
- Vous avez d'excellentes compétences interpersonnelles, relationnelles, êtes orienté-e vers les personnes et les solutions, capable d'empathie et d'autodérision ;
- Vous connaissez assez bien le secteur de l'aide à la jeunesse et de la jeunesse.

#### COMPÉTENCES, FORMATIONS, EXPÉRIENCE

- Un diplôme graduat (éducateur, assistant social ou assistant en psychologie) ;
- Une affinité avec le secteur associatif et particulièrement le secteur de l'aide à la jeunesse ;
- La capacité de soutenir les valeurs des AMO et de La Chaloupe en particulier.

## **PROFIL DE FONCTION, MISSIONS, RESPONSABILITÉS**

Participation au projet AMO La Chaloupe : mise en autonomie des jeunes en âge de transition, travail social de rue, suivis individuels des jeunes et des familles, travail collectif via des activités de mouvement, accompagnement de l'école des devoirs, encadrement de camps et de stages, participation à la vie de l'équipe, mise en place d'actions citoyennes et interculturelles, travail communautaire et d'interpellation.

Le projet de La Chaloupe souhaite contribuer à une prise en charge globale, intégrée et continue des jeunes en vulnérabilité.

### **Vos missions**

La fonction de travailleur social s'inscrit dans une logique de l'aide individuelle qui vise à favoriser l'épanouissement personnel du jeune dans son environnement social et familial. Elle œuvre en partenariat avec les différents services dans le sens d'une aide sociale et éducative. Cette fonction s'effectue via des entretiens de jeunes et/ou de familles.

Par aide sociale et éducative, on entend principalement :

- Un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et une intervention socio-éducative visant à aider le jeune à surmonter et résoudre ses difficultés dans le domaine familial, social, économique, administratif, juridique.
- En terme éducatif, il s'agit de permettre au jeune d'émerger comme sujet social et non comme « objet social », de façon à ce que ces problématiques ne s'amplifient pas ou qu'elles ne se reproduisent pas.

Dans l'accompagnement, l'objectif sera donc de repositionner le jeune comme « acteur du changement possible ». C'est alors l'écoute (l'aide proposée s'inscrit délibérément dans un espace de liberté et de proximité où le jeune peut exprimer en toute confiance les difficultés qu'il vit, qu'elles soient internes ou externes au projet), le recadrage positif (chercher et rendre un sens ...) et la médiation (il s'agit ici d'amener le jeune à se réconcilier avec la réalité sociale, de l'accompagner, de façon à ce qu'il puisse reprendre une place d'interlocuteur reconnu dans son environnement...) qui seront les outils privilégiés.

La fonction de travailleur social s'inscrit aussi dans une logique de mission communautaire et collective. Elle vise à mettre en place pour et avec les jeunes une série d'activités selon les principes de la pédagogie du projet. Cette fonction nécessite d'être curieux de ce qui se passe sur le terrain.

### **Vos responsabilités**

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, en lien étroit avec la direction, le travailleur social est notamment chargé de :

- Par un travail d'analyse et de proximité, de se questionner sur les réponses que l'on peut apporter aux difficultés qui émergent ;
- Avec l'équipe et en interaction avec l'environnement (jeunes, familles, réseau associatif, politiques, travailleurs sociaux, comités de quartier, société...), de proposer et d'initier des projets ;
- De faire preuve d'inventivité et de curiosité ;
- D'animer des activités de proximité ;
- De veiller d'impliquer les jeunes et les usagers tout en les faisant réfléchir sur leurs

- environnements ;
- D'offrir un regard critique sur la société ;
  - D'apprendre aux usagers à modéliser un projet ;
  - D'avoir le souci de l'organisation ;
  - D'évaluer de manière continue ses projets ;
  - De définir les objectifs dès le début de l'action et de les évaluer à chaque moment.

La définition de fonction est susceptible d'être amendée en fonction des besoins du service mais toujours sur décision de la direction.

## **COMMENT POSTULER**

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation pour le 15 août 2026 à Luc Descamps (directeur), par mail: [direction@lchaloupe.be](mailto:direction@lchaloupe.be).

L'ASBL La Chaloupe AMO veut refléter le plus fidèlement possible et de manière inclusive, la société pour laquelle elle s'engage. Les candidat·e·s sont sélectionné·e·s en fonction de leurs capacités et de leurs compétences sans distinction de genre, d'origine ethnique...